

Début de séance à 17h00

Présence : voir feuille d'émargement .

**Désignation de secrétaires de séance :**

Mme TAMILARASAN Kumudha (APE- parent d'élève) et Adeline DELAPIERRE (enseignante)

- **Approbation du dernier compte rendu du conseil d'école du 17.03.2022**

Approbation à l'unanimité

- **Vie scolaire.**

- Effectifs et répartition : Nous avons la chance d'ouvrir une classe à la rentrée prochaine. Les effectifs par niveau sont tels qu'une répartition dans la configuration actuelle ne serait pas adaptée à nos élèves (trop de double niveau / une maternelle sur 2 classes / une CM2 à 32 / une GS/CP...). Nous aurons donc 3 classes en maternelle et 7 classes en élémentaires.

Alain GARCIA quitte l'école pour d'autres aventures. Je profite de ce conseil pour le remercier pour son travail mené auprès des élèves, toujours attentionné et bienveillant, il a su se faire apprécier des élèves. Assez discret mais avec toujours cette pointe d'humour, il a beaucoup apporté à l'équipe et aux collègues. Merci Alain et nous te souhaitons tout le bonheur possible pour la suite de ta carrière.

Nous avons le plaisir d'accueillir David ARBERT et Lisa ROUSSET dans notre équipe. Nous leur souhaitons la bienvenue et avons hâte de travailler ensemble.

TPS - PS	MS	GS	CP	CP-CE1	CE1	CE2	CM1	CM1-CM2	CM2
Christophe HOULETTE	Indoumathy PADJANIRAJA	Olivier JOSSE	Célia HEBRAIL	David ARBERT	Aurélié GIDON	Bernard PETRUS	Asha POUYET Aude-Sophie HOULETTE	Lisa ROUSSET	Adeline DELAPIERRE
18	18	16	19	10 + 6 16	21	20	21	6 + 12 18	20

- **Changement d'horaires de l'école élémentaire** : afin que les enseignants et les élèves aient respectivement leurs 24h et 26h par semaine, nous demandons à ce que la classe se termine à 12h00 au lieu de 11h55.
- Le changement est voté à l'unanimité.

- Projets et sorties de classes.

À venir :

- \* Fête de fin d'année le 27 juin : chant / danse / acrosport.
- \* Semaine APS (apprendre à porter secours) du 27 au 30 juin.

**TPS/ MS :**

Materlivre

Sortie Prince Park

**MS/GS** : - materlivre

- sortie prince park (découvrir le lieu avec des activités d'orientation, sportives et artistiques)
- préparation de la fête de fin d'année

**GS** : danse pour la fête de l'école, chant en chœur, travail de rythme, réflexion sur les dangers domestiques, travail sur les modes de naissance des animaux.

**CP**:

Projet lecture et mathématiques

Lecture intensive durant 2 mois et l'intervention des enseignants des autres classes.

**CE1** : Fabrication de papier recyclé la dernière semaine d'école

Atelier de premiers secours

Anniversaire de l'Indépendance de l'Inde: élaboration d'un arbre généalogique et réalisation d'une interview avec la collaboration des familles

Spectacle d'acrosport

**CE2** : - Mardi 14 juin : Observation de la Lune sur le toit de l'école primaire.

- Jeudi 23 juin : Sortie pédagogique au Musée des sciences et Planétarium. (Lawspet)

- Lundi 27 juin : Construction électrique individuelle du système solaire.

**CM1** : le projet poésie dans ma classe / chant / APS

**CM1/CM2** : Correspondance avec deux écoles française (film sur la journée de classe à Pondy et des affiches sur la vie indienne) / Indépendance de l'Inde : paon et saris en arts plastiques / projet géométrie et Kollam / Acrosport / sortie scolaire mangrove et art.

**CM2** :

Correspondance scolaire / Acrosport / Intervention d'une artiste plasticienne sur la couleur

Arts plastiques : L'Inde l'art Warhli et Madhubani

Environnement développement durable, biodiversité (sortie scolaire avec les mangroves)

**Anglais** : intervention d'Anou ANTHONY

Cycle 2 : passage à l'écrit

CE2 : culture britannique

Cycle 3 :

Film en anglais et création d'un dialogue par les élèves à partir de ce film;

**Tamoul** :

Débutant : savoir se présenter 6 à 7 phrases

Confirmés : 10 phrases, raconter une courte histoire

L'hymne national

Les parties de la maison et le vocabulaire géométrique

Création d'un padlet

Le tamoul sera obligatoire en cycle 3.

- **Activités post et péri-scolaire.**

Les activités extra scolaires du vendredi après-midi :

La dernière séance sera vendredi 24 juin, les élèves ont été ravis de participer à ces activités.

Nous remercions une nouvelle fois l'ensemble des adultes mobilisés.

Pourra-t-on le reconduire l'année prochaine ? Ceci dépend de l'engagement ou non des adultes.

L'aide aux devoirs :

Elle sera reconduite l'année prochaine. L'aide aux devoirs est vraiment importante pour les familles dont le français n'est pas parlé à la maison. Les petits effectifs font que l'enseignant peut prendre en charge chacun des élèves.

- **Sécurité, restauration et hygiène.**

Notre animateur, Propser, a fait la demande d'avoir une salle de classe disponible pour les enfants (dessin,, jeux calmes...), ce qui je justifie, notamment avec les grosses chaleurs.

Actuellement, nous ne disposons que de 2 animateurs pour surveiller les élèves. C'est trop peu pour organiser un groupe en intérieur (max 10 élèves) et le reste en récréation.

Nous pouvons organiser des ateliers mais nous devons pour cela faire appel à des animateurs/adultes bénévoles qui prendraient en charge un atelier.

Les associations de parents d'élèves pourraient nous aider à les organiser.

*Question UPEP : Lors de la pause méridienne, après la cantine, les enfants n'ont pas d'activités proposées.*

*Proposition d'un parrainage avec les plus grands afin par exemple d'avoir un accès à la bibliothèque, un club de jeu...*

Nous avons besoin de votre aide pour encadrer les élèves. Nous mobilisons déjà 2 adultes, pour l'instant nous pouvons difficilement en mobiliser davantage en les rémunérant.

- **Questions diverses (à envoyer 48 heures avant jours ouvrés)**

*UPEP : Serait-il possible d'investir dans du matériel adapté ( élastiques entre les chaises, des casques anti-bruit...) ou du matériel pédagogique pour les élèves à besoins particuliers( dys, tda, hyperactif...)*

Un enfant à besoin éducatifs particuliers (diagnostiqué par un spécialiste) bénéficie d'un PPS (projet personnalisé de scolarisation). Ce PPS est rempli et complété par l'enseignant, le directeur, les parents et les spécialistes. Il notifie les besoins de l'enfant. Si un matériel adapté est nécessaire pour que l'enfant s'intègre dans la classe, alors il est notifié dans le PPS.

Nous n'avons pour l'instant pas d'enfant dans ce cas. Si toutefois, nous en avons, nous ferions ce qu'il est nécessaire pour l'enfant, en collaboration avec les parents.

Dans l'école, les élèves non diagnostiqués mais pour lesquels nous jugeons nécessaire d'adapter la scolarité (matériellement ou autre) sont déjà pris en charge.

*Remarque d'Aurélié qui demande l'aide de l'association*

*UPEP : Pour les élèves en anglais classique (sans difficultés en français) serait-il possible d'avoir le même nombre d'heures que les intensifs, soit 4h au lieu de 2h ?*

Non, l'anglais classique est de 2h par semaine.

Rappel de l'organisation des groupes SI ou non :

- La section SI est proposée pour les élèves sans difficultés scolaires.

- La SI peut être adaptée en fonction du profil de l'élève : si un élève est non francophone mais anglophone, alors il lui sera possible de ne suivre que 2h de SI, le reste du temps il sera en renforcement français avec l'enseignant.
- L'anglais classique est un niveau déjà très élevé par rapport à la France.
- Les groupes d'anglais sont modifiables par période (entre chaque vacance). Certains ajustements sont faits afin que chacun s'épanouisse dans son groupe.
- Ce sont les enseignants, de la classe et d'anglais, qui ensemble décident ou non d'un changement.

UPEP : Des parents demandent s'il serait possible d'envisager l'ouverture de classes à horaires aménagés ayant pour but le renforcement des pratiques artistiques, musicales ou sportives à l'école?

<https://eduscol.education.fr/617/classes-horaires-amengages>

Je vous remercie pour la transmission du document que je connais bien évidemment par cœur.

Il est d'ailleurs mentionné que les pratiques danse, musique et sport, dans le cadre d'une classe à horaires aménagés, sont organisées en partenariat avec une structure extérieure agréée et qu'en aucun cas, les pratiques ne s'effectuent à l'école.

Mr Houlette remercie le lycée pour le matériel apporté à l'école maternelle (vidéoprojecteur, photocopieur..)  
Cela permet de dynamiser le lycée.

Monsieur le proviseur rappelle que l'école maternelle est la vitrine du lycée.

Monsieur le proviseur fait la remarque sur les tablettes (5 par classe) fournies à chaque classe.

L'APE est remerciée chaleureusement pour l'aide apportée aux familles lors de la réinscription online.

Mr Many remercie Mr Garcia pour son enseignement durant ses années passées au lycée.

Signature des secrétaires de séance.

Mme Mme TAMILARASAN Kumudha (parent d'élève)



Mme DELAPIERRE (enseignante)

